

La Ville de Bruxelles veut faire du Palais de Justice un vrai atout touristique

MIS EN LIGNE LE 6/08/2018 À 11:01

La semaine dernière, Koen Geens évoquait des travaux qui ne se termineraient pas avant 2040, pour un montant exorbitant.



©Photonews

La semaine dernière, Koen Geens évoquait dans La Libre Belgique que le Palais de Justice de Bruxelles, recouvert d'échafaudages depuis des décennies, ne verrait pas sa rénovation terminée avant 2040 et que le coût de l'opération s'élèverait à 100 millions d'euros.

En réponse à ça, Geoffrey Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme à la Ville de Bruxelles, réagit. Dans La Libre, il évoque vouloir imposer une taxe sur certains échafaudages illicites qui recouvrent certaines des façades. La raison de cette envie est qu'un bout des abords du Palais de Justice appartient à la Ville.

Des projets sont imaginés pour le Palais. Des négociations seraient en cours avec la fondation Poelaert et la Régie des bâtiments pour lancer un Master Plan. Le but ultime : faire de ce lieu un vrai atout touristique. Selon l'échevin, on parle de faire classer le bâtiment à l'Unesco, faire pousser des terrasses de café ou de restaurants ou encore supprimer les parkings qui se trouvent devant l'édifice.